

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 13 Juin 1893

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine, M. le Capitaine Jeanmaire est nommé Commandant du Palais de Son Altesse Sérénissime, en remplacement de M. le Chef d'Escadron Ferdinand Renault, démissionnaire.

NOUVELLES LOCALES

Mercredi 31 mai, le Prince et la Princesse ont été reçus à la gare de Gènes par MM. le Commandeur Ruzza, premier assesseur de la Municipalité, qui représentait le Syndic absent, le Chevalier Rossi, Consul Général de Monaco, Baldini, Vice-Consul, et le Comte Melzi d'Eril. Des voitures de la Municipalité ont conduit à l'Hôtel Leurs Altesses Sérénissimes et leur suite.

Le lendemain jeudi, le Prince et la Princesse sont partis pour Turin, où ils sont arrivés à une heure de l'après-midi.

S. A. I. et R. la Duchesse d'Aoste, accompagnée du Marquis de Villanova, Grand Maître de sa maison, et de la Comtesse Colli, Dame d'honneur, attendait Leurs Altesses Sérénissimes à la gare.

Le Prince et la Princesse ont dîné le soir du même jour chez la Duchesse, dans l'appartement qu'elle occupe au Palais Royal. La Duchesse avait également à sa table : S. M. la Reine Mère de Portugal, S. A. R. le Duc d'Oporto, frère du Roi, et S. A. I. le Prince Victor Napoléon.

Vendredi, le Prince et la Princesse ont fait à S. A. R. la Duchesse de Gènes, mère de S. M. la Reine d'Italie, et à S. A. R. la Duchesse Isabelle de Gènes, des visites qui ont été rendues le même jour.

Le soir, Leurs Altesses Sérénissimes ont dîné chez S. A. I. et R. la Duchesse d'Aoste, avec S. M. la Reine de Portugal, S. A. R. le Duc d'Oporto, et S. A. R. le Duc d'Aoste.

Samedi, S. A. S. la Princesse Alice a dîné chez la Duchesse d'Aoste, et s'est rendue avec Son Altesse Impériale et Royale à un bal de bienfaisance donné par la Société Turinoise, dans les locaux de l'hôtel d'Europe.

Dimanche, Leurs Altesses Sérénissimes ont quitté Turin, accompagnées à la gare par S. A. I. et R. la Duchesse d'Aoste, S. A. R. le Duc d'Aoste et les suites des Princes.

Le Prince et la Princesse sont arrivés lundi à Paris.

Dans la séance tenue le 5 du courant par l'Académie des Sciences, S. A. S. le Prince, a présenté, au nom du professeur Buchanam, du *Challenger*, un résumé des observations faites à bord du yacht la *Princesse-Alice*, en août et septembre 1892, sur la densité et l'alcalinité des eaux de l'Atlantique et de la Méditerranée, depuis la Manche jusqu'au golfe de Gènes. Même densité des eaux le long des

côtes de France et d'Espagne. La densité des eaux augmente dans la Méditerranée.

La semaine dernière est morte à l'Hôtel-Dieu sœur Mélanie Pertus, coadjutrice à la Congrégation du Saint-Enfant-Jésus, dite de Saint-Maur.

Sœur Mélanie était arrivée ici le 22 septembre 1870 ; d'abord placée à l'Asile, elle fut, peu de temps après, employée à l'Hôtel-Dieu, où pendant 22 ans elle donna aux malades les soins les plus dévoués et les plus intelligents.

Elle est morte après quelques mois de souffrances, et S. A. S. Madame la Princesse avait plusieurs fois daigné la visiter pendant sa maladie.

Ses obsèques ont eu lieu le 7 juin. S. Exc. le Gouverneur Général, M. le Ch^{er} de Loth, adjoint au Maire, les membres de la Commission Administrative de l'Hôtel-Dieu, plusieurs fonctionnaires et le personnel des Dames de Saint-Maur y assistaient.

Vendredi matin, ont eu lieu à la Cathédrale les obsèques de M^{me} Bellando de Castro, née Aillaud de Sausses, veuve de M. Théodore Bellando de Castro et mère de MM. Théophile Bellando de Castro, notaire honoraire, et Lucien Bellando de Castro, Lieutenant-Colonel, Aide de Camp du Prince.

M^{me} de Castro avait 92 ans, elle est morte le mercredi 7 juin, laissant à sa famille éplorée la mémoire d'une vie toute de vertus.

M. le Comte d'Orémieux, Aide de Camp de Son Altesse Sérénissime, représentait le Prince et marchait seul en tête du cortège devant la famille. Le Gouverneur Général suivait à la tête de tous les fonctionnaires de la Principauté.

À la Cathédrale, un fauteuil et un prie-Dieu avaient été réservés dans le chœur, à M. le Comte d'Orémieux.

On nous prie d'insérer la note nécrologique qui suit :

Madame Bellando de Castro, née de Sausses, vient de mourir presque centenaire.

Issue d'une souche distinguée, elle était veuve d'un Gouverneur Général de la Principauté de Monaco, dont l'administration a laissé les plus honorables souvenirs.

L'aîné de ses fils a parcouru la carrière du notariat, qu'il a quittée investi de l'honorariat et de la Croix de Saint-Charles, l'un et l'autre bien gagnés par 37 ans d'une incontestable intégrité professionnelle. Le second, le Lt-Colonel de Castro, Aide de Camp de S. A. S. le Prince Albert I^{er}, l'avait été de S. A. S. le Prince Charles III, dont il fut le serviteur courageux et fidèle dans les mauvais comme dans les heureux jours.

Cette vénérable femme appartenait par sa naissance, ainsi que par son mariage, à deux familles d'autrefois, non moins attachées à leur foi qu'à leurs Souverains, dont le dévouement désintéressé et les convictions incontestablement sincères conservent des titres imprescriptibles au respect de tous.

C'est assurément à ce respect, qui s'impose, mais c'est aussi aux affections durables conquises pendant près de quatre-vingt-treize ans d'une existence exemplaire, qu'il faut attribuer l'unanimité des hommages et des regrets qui ont accompagné les restes mortels de M^{me} de Castro à leur dernière demeure.

Le Tribunal Supérieur, dans son audience du 5 juin, a condamné, par défaut, le nommé Garino Salvietti, marin, né à Carrara (Italie) le 9 avril 1875, à 16 francs d'amende pour violences et voies de fait.

Lundi prochain 19 juin, à neuf heures du matin, comparaitra devant le Tribunal criminel, le nommé Gervasio Thémistocle, originaire de Gènes. On se souvient que, dans la nuit du 9 au 10 mai dernier, cet individu, récidiviste dangereux, avait pénétré par escalade dans la gare de Monaco et qu'il a été surpris fracturant une caisse à finances dans le bureau du receveur. Pendant son arrestation, son complice prenait la fuite en emportant une somme de 70 francs.

Les journaux de Menton mentionnent, avec reconnaissance, un don de 5,000 francs fait par la Société des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, au Comité de l'achèvement du boulevard du Midi à Menton.

M. Vaësen, directeur de la Société Monégasque d'Electricité, a remis à la Baronne de Farincourt la somme de 200 francs pour les pauvres secourus par le bureau de Bienfaisance de Monaco.

M. le capitaine Polli a fait parvenir à la baronne de Farincourt, pour être remise à la même œuvre, la somme de dix francs, reliquat de la souscription ouverte dans la colonie italienne à l'effet d'offrir à la Musique municipale de la ville de Turin le souvenir dont nous avons parlé dans notre dernier numéro.

Les processions de la Fête-Dieu ont eu lieu dimanche dans les paroisses de Saint-Charles et de Sainte-Dévote, favorisées par un temps magnifique. On sait que par suite du mauvais temps celle de la Condamine qui était fixée au 4 juin avait été remise à huitaine.

Partout, sur le passage des cortèges les maisons étaient décorées et pavoisées. La Société Philharmonique prêtait son concours à la procession de Saint-Charles.

Avec la saison des bains, il nous faut trop souvent enregistrer de nouveaux accidents. En voici un dont l'issue fatale a profondément ému la population.

Samedi matin, vers 6 heures, trois jeunes gens, garçons de salle à l'hôtel de Paris, se baignaient à la plage de Larvotto. L'un d'eux, Jean Romano, bien que ne sachant pas nager, commit l'imprudence de s'aventurer assez loin et perdit pied. Louis Allegro, l'un de ses camarades, excellent nageur, se porta à son secours et l'eût certaine-

ment ramené à terre sans l'inconscience du malheureux Romano qui, se cramponnant désespérément à lui, paralysa ses mouvements. Un pêcheur, qui était aux environs, Vincent Allari, vint avec son bateau et put retirer Romano évanoui, mais Allegro avait déjà perdu la vie. Le premier, transporté de suite à la pharmacie Cruzel, reçut les soins du docteur Onda.

Les obsèques du courageux Louis Allegro, mort victime de son dévouement, ont eu lieu dimanche à l'église Saint-Charles. S. Exc. le baron de Farin-court, Gouverneur Général, et M. Dugué de Mac Carthy avaient tenu à y assister. On y remarquait aussi les directeurs et tout le personnel de l'hôtel de Paris.

Depuis aujourd'hui, les concerts de l'après-midi, sur la terrasse du Casino, ont lieu de trois heures et demie à cinq heures.

Dans une réunion du 4 juin, la Société des Régates a réélu l'ancien bureau qui reste constitué comme suit :

MM. Joseph Marquet, président; Albert de Millo et Alban Gastaldi, vice-présidents; Louis Ajani, trésorier; Jean Vatrican, secrétaire.

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Blondin, directeur des Tirs aux Pigeons de Monte Carlo, dont l'état de santé laissait à désirer ces temps derniers, est aujourd'hui complètement rétabli; ses amis, et ils sont nombreux, seront enchantés de cette nouvelle.

AVIS

D'après les ordres de son Gouvernement, le Consul des Pays-Bas appelle l'attention de ses nationaux sur les dispositions de la loi du 12 décembre 1892, relative à l'acquisition ou à la perte de leur qualité de Néerlandais.

En conséquence, il invite tous les Néerlandais habitant la Principauté de Monaco à se présenter, dans le courant du mois de juin, au Consulat des Pays-Bas, villa Saint-Pierre, à l'effet de prendre connaissance des articles de la loi qui les concerne et à faire, devant leur Consul, toutes les déclarations auxquelles ils sont astreints pour conserver ou perdre leur nationalité.

AVIS AUX NAVIGATEURS

Ile du Levant (Var) : A partir du 14 juin 1893 et de l'heure où commence l'éclairage des phares, on mettra au service régulier le nouveau feu scintillant du Titan, et l'on éteindra l'ancien feu fixe qu'il est destiné à remplacer.

Ce nouveau feu sera de 3^e ordre; il émettra toutes les cinq secondes des éclats blancs de courte durée, précédés et suivis d'éclipses totales.

Sa portée lumineuse moyenne atteindra 35 milles et elle ne sera inférieure à 12 milles que durant les temps plus ou moins brumeux qui se reproduisent, dans ces parages, les 5/100^e de l'année environ.

Le feu scintillant est établi sur une tour en maçonnerie qui élève son plan focal à 7 mètres au-dessus du sol et à 70 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il se trouve à 9 mètr. 60 au Nord, 73 degrés 40' Est de l'ancien feu. Dans cette situation, il pourra être relevé de la mer dans un angle de 252 degrés compris entre les relèvements Sud, 25 degrés Est et Nord, 43 degrés Est.

Les promeneurs qu'attirent sur le boulevard Charles III les importants travaux nécessités par l'agrandissement des voies du chemin de fer, remarquent avec satisfaction le bon état des platanes plantés cet hiver, dont les rameaux vigoureux promettent pour l'an prochain déjà, un verdoyant et léger ombrage.

Nous sommes heureux de le constater, la population s'intéresse à cette plantation, elle l'a vue faire avec plaisir et en suit attentivement les progrès. C'est qu'ici l'on apprécie, ainsi que sur tout

notre littoral ensoleillé, le bienfait de la verdure et de la fraîcheur.

A ce propos, nos lecteurs nous sauront gré de leur donner quelques détails sur une association existant à Nice et qu'on appelle la « Société des Amis des arbres ». Elle offre cette singularité que chaque membre s'engage à planter, chaque année au moins, un arbre. Elle compte cinq cents adhérents. Son fondateur est le docteur Jeannel, inspecteur général du service de santé en retraite, un savant qui habite Villefranche. Les Parisiens sociétaires sont nombreux, on n'en marquera point de surprise: ils sont de grands et fidèles amis des arbres. Ces infortunés sont tenus d'habiter une cité de pierres.

L'idée n'est pas nouvelle. Elle prit naissance en Amérique. Les Américains, pour se procurer de vastes prairies, de terres labourables, détruisirent d'imposantes forêts, environ une superficie égale à l'Europe. En un instant, ils détruisirent l'œuvre des siècles. Une vaste étendue n'était que cyprès, on y porta la flamme et l'on édifia une ville qui fut Philadelphie. La ville eût pu être édifiée sans cet incendie effroyable. Toutes les plus belles forêts, depuis le Canada jusqu'au Mexique, disparurent dans cette œuvre de destruction aveugle.

Dans le seul port d'Halifax, en 1817, on embarqua pour 2,500,000 francs de potasse, ce qui suppose l'incinération de 50,000 hectares. Détruire une forêt pour en avoir la cendre! Les fous! Aussi la forêt se vengea-t-elle. La température s'abaissa et plusieurs points de cette partie de l'Amérique devinrent, faute de bois, inhabitables.

Il fallut réparer le désastre, faire amende honorable, reconstituer la forêt. En vue de cet objet, en 1872, une association se fonda dans l'Etat de Nébraska sous le nom de *Arbor day*, « fête des arbres ». Elle enrôlait hommes, femmes, enfants, instituteurs, fonctionnaires, clergé, soldats. Elle s'étendit très vite dans trente-sept Etats.

Après dix-neuf ans, l'association avait planté 355 millions d'arbres fruitiers ou forestiers. La multiplication des vergers dans la Californie est devenue une source de richesses incroyables. C'est de là que viennent des innombrables colis de fruits desséchés, livrés aujourd'hui à la consommation du monde entier.

L'*Arbor day*, la fête des arbres, est célébrée, chaque année avec une solennité à la fois nationale, populaire et religieuse. On chante des hymnes à la nature. On dédie, à chaque solennité, un arbre à un grand homme, à un citoyen illustre.

C'est ce qui a été imité. La première fois que la Société française des Amis des arbres se manifesta, ce fut en septembre 1891, lorsque Nice éleva une statue au général Garibaldi. La Société planta un arbre en son honneur.

Crébillon disait, ou à peu près: « Je n'ai jamais tant apprécié la société des hommes que depuis que je vis avec des chiens »; dans un autre ordre d'idées, un paysagiste de talent, M. Guillon, en un éloquent plaidoyer en faveur des arbres, a pu écrire: « Plus je connais les hommes, plus j'aime les arbres. » Aussi, ce lui est un déchirement que ces abatages d'arbres amis, dont l'ombre à sa rêverie plaisait. Il est à Vézelay, dans l'Yonne, il a souffert de voir frapper à mort de vieux arbres plantés sur le bord de la route il y a quarante ans.

C'était à la suite d'un accident arrivé à deux pauvres femmes du pays, surprises, au milieu de la nuit, par une bourrasque de neige, et qui s'étaient égarées. Elles eussent retrouvé leur chemin et ne fussent pas mortes s'il eût été planté d'arbres bienveillants. On en planta donc. Depuis quarante ans, ils guident les voyageurs l'hiver, et l'été, donnent, à qui est accablé, la fraîcheur de leur ombrage. Mais cet ombrage a été accusé de nuire à la libre expansion des champs voisins, et ce fut leur arrêt de mort.

Il y a deux ans, plusieurs superbes noyers avaient été plantés sur un tertre où saint Bernard prêcha la deuxième croisade, à Vézelay, ils furent abattus et leurs souches arrachées; à leur place verdoie une jeune vigne. Ces arbres s'appelaient là-bas, les *noyers de la Cartuelle*, à cause de leur proximité d'un couvent de Cordeliers, bâti en cet endroit en mémoire de la prédication de saint Bernard.

« J'ai beaucoup regretté de ne pas avoir acheté ces arbres pour les laisser mourir de leur belle mort. écrit M. Guillon dans une lettre datée de Vézelay. Ils étaient intéressants non seulement par la place historique qu'ils recouvraient, mais encore par leur configuration pittoresque. Ils offraient des sujets d'études si variés avec leurs branches tachées d'une mousse sombre qui, sous les rayons du soleil, prenaient des reflets d'émeraude, et les lichens couleur de rouille brodaient les troncs d'un gris argenté. »

Mais l'arbre n'est pas seulement un décor; il a une haute fonction; c'est un merveilleux organe. Pas d'arbres, pas d'hommes.

Le docteur Jeannel a soutenu au congrès pour l'avancement des sciences, en 1892, que les contrées dépourvues d'arbres sont stériles et inhabitées; que la forêt détruite, c'est le pays se dépeuplant; que les arbres sont des régulateurs atmosphériques; qu'ils sont des protecteurs agricoles: la montagne chauve, c'est le torrent et l'avalanche, maîtres de tout détruire. La vie animale est étroitement liée à la vie végétale. O la poésie de l'oasis!

CHRONIQUE DU LITTORAL

La Turbie. — La gendarmerie du Carnier (territoire de la Turbie) a arrêté et transféré à Nice un triste individu d'origine italienne, nommé Sciorati Nicolas, et accusé de déclaration mensongère d'une tentative de meurtre qui n'a pas eu lieu, et de vagabondage.

Voici quelques renseignements à ce sujet :

Sciorati Nicolas, qui est âgé de 27 ans et qui exerce la profession de boulanger, bien qu'il ne travaille presque jamais, se présentait ces jours derniers à la gendarmerie du Carnier, et racontait que la veille, vers 9 heures du soir, se trouvant dans la rue, en face la maison Peyrani, où couche sa femme, cette dernière s'était mise à la fenêtre et avait tiré sur lui un coup de revolver qui heureusement ne l'avait pas atteint. « La balle, ajoutait-il, m'a sifflé à l'oreille, et c'est le plus pur hasard qui a fait que je n'ai pas été tué. »

Une enquête fut aussitôt ouverte, et on ne tarda pas à découvrir que Sciorati avait fait une fausse déclaration pour se venger de sa femme dont il était extrêmement jaloux et qui refusait de vivre avec lui parce que son mari ne travaillait jamais et la laissait manquer de pain.

La gendarmerie apprit également que Sciorati était un triste individu, condamné deux fois en Italie pour avoir porté des coups à ses père et mère, et qu'en 1891, il avait, toujours par jalousie, lancé du vitriol sur sa femme.

Devant ces renseignements, et comme Sciorati ne put justifier d'aucun moyen d'existence, la gendarmerie procéda à son arrestation et le transféra à Nice où il est arrivé hier. Comme le cas de faire une fausse déclaration d'un crime qui n'a pas été commis n'est pas prévu par le Code, Sciorati ne sera poursuivi devant le Tribunal correctionnel que pour vagabondage.

San Remo. — Deux divisions de l'escadre italienne sont dans les eaux de San Remo depuis quelques jours. Elles sont commandées par le prince Thomas, duc de Gênes, frère de la reine, et se composent de sept grands cuirassés: *Dandolo*, *Lepanto*, *Fieramosca*, *Stromboli*, *Affondatore*, *Tevere*, *Euridice* et de sept torpilleurs, dont un de haute mer.

L'escadre a déjà fait des manœuvres entre Porto-Maurizio et les eaux françaises.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le beau temps dont nous jouissons a donné à la vie parisienne un caractère d'éclat et de gaieté tout à fait inaccoutumé. La journée d'une femme à la mode est on ne peut mieux remplie avec la promenade obligatoire au Bois le matin, les courses, les diners en ville, les *five o'clock*, les raouts et les bals, sans parler des matinées, des *garden-parties* et des expositions de peinture qu'il faut visiter. On doit enfin se montrer au Polo et aller dans l'île de Puteaux. Comment trouver le temps de songer que l'air doit être excellent à la campagne ou au bord de la mer!

Cette semaine a été plus particulièrement une semaine de plaisir à outrance. Je ne citerai que pour mémoire la *fête des fleurs*, qui a privé le public pendant deux jours du libre passage dans la plus belle allée du Bois de Boulogne. On assure que cette gêne inqualifiable, ce péage imposé aux voitures et aux piétons, a rapporté cinquante mille francs à la caisse des victimes du devoir. La fin justifie les moyens, et j'aurais mauvaise grâce à insister sur de légers inconvénients pour la circulation. J'ai, d'ailleurs, comme tout le monde, pris un fiacre afin d'aller voir la bataille de fleurs et les voitures ornées; la vérité m'oblige à déclarer que je n'ai guère vu que d'autres fiacres occupés par des personnes de bonne volonté qui étaient venues comme moi, pour voir. Peu de voitures décorées et peu

de fleurs jetées. Les voitures décorées étaient, en général, embellies par la présence de demi-mondaines très connues qui n'avaient pas voulu perdre cette occasion de se montrer. Aussi les équipages bien tenus étaient-ils assez rares : ces déesses trônaient, en général, dans des chars de remise. Les femmes du monde, bien entendu, s'étaient à peu près abstenues. Lorsqu'on leur faisait observer qu'elles participaient volontiers aux batailles de fleurs à Nice, elles étaient unanimes à répondre : « Mais à Nice, ce n'est pas la même chose. »

Il est évident que chaque sorte de plaisirs a son cadre naturel et obligé. Une bataille de fleurs exige un pays de fleurs, le soleil du Midi, la bonne humeur des Méridionaux, un public aimant le *far niente* et se plaisant aux manifestations du plein air. Un monsieur qui sort de la Bourse où les affaires ne vont pas depuis le nouvel impôt, et qui « n'a pas donné un coup de crayon » pendant toute la journée, et une demoiselle qui se demande si elle rentrera dans les frais qu'elle a faits pour s'exhiber, ne constituent pas des éléments de gaieté. Laissons les roses aux rosiers et les batailles de roses aux contrées où elles poussent brillantes sous les rayons dorés du soleil.

×

Dans une de mes précédentes lettres, je vous ai longuement parlé du Polo et de son nouveau cercle, et je vous disais qu'il était à craindre que le Polo ne fit du tort à l'île de Puteaux. J'avais tort. Le chalet de l'île de Puteaux, ses cours de tennis, ses pelouses toujours vertes, ses grands et beaux arbres font de ce cercle de privilégiés un endroit élégant hors pair. Une barque aux couleurs du cercle transporte dans ce lieu de délices les sociétaires et leurs invités. On déjeune admirablement sous une belle veranda. Vers cinq heures du soir, les dames, en claire toilette de flanelle, s'exercent au lawn-tennis ou prennent le frais sous de grands parasols. Le coup d'œil est charmant. En 1886, le club de Puteaux comptait 250 membres. Aujourd'hui, il est en correspondance avec tous les grands cercles sportifs de l'étranger. On compte huit cents membres, sur lesquels il y a plus de trois cents pratiquants du tennis.

Les habitués de Puteaux sont fidèles à leur cercle. Plusieurs se sont fait inscrire au cercle du Polo ; mais ils vont aux deux centres sportifs.

La vérité m'oblige à dire que les mêmes grandes dames vont au Polo, à Puteaux et aux courses. J'en ai eu la preuve hier encore à Auteuil où elles étaient venues en coaches. Il y a quelques années, nous comptions à peine dans tout Paris cinq ou six mails-coaches. Aujourd'hui, il y en a trente, et presque tous étaient au rendez-vous d'Auteuil. Les drags ont fait leur entrée triomphale en musique ; l'excellente musique du 24^e de ligne a joué en leur honneur les airs les plus hippiques. On avait levé pour les drags la consigne qui défend de traverser la piste afin de ne pas priver le public de la pelouse de cet intéressant défilé, qui a eu lieu dans l'ordre suivant : MM. de La Haye-Jousselin, général Friant, prince Orloff, comte de Beauregard, d'Arquinvilliers, Boussod, marquis du Bourg, vicomte de Larocheffoucauld, Ed. Martel, baron de Zuylen-Neyvelt, prince Troubetzkoi, Pignatelli, baron Leonino, La Caze, lord Shrewsbury-Talbot, Gallice, Ridgway, comte Orsetti, Guilhemanson, Paul Schneider.

Le public de la pelouse a beaucoup applaudi. Les toilettes printanières des dames paraissaient, d'ailleurs, l'intéresser beaucoup plus que tout le reste. Il en sera probablement de même demain, au Bois de Boulogne, où pour la majorité de l'assistance le spectacle le plus intéressant est la vue si charmante de ces femmes élégantes si merveilleusement habillées.

×

L'après-midi, quand il fait trop chaud, il est de bon ton d'aller passer une heure au salon des Champs-Élysées, à celui du Champ-de-Mars et aux expositions particulières. Au Champ-de-Mars, dans un des salons, les femmes de nos grands peintres offrent tour à tour le thé, et la conversation est pleine d'agrément dans ce milieu d'art. Les femmes sont en toilettes de ville et les hommes en redingote ou en veston, comme si on se rencontrait par hasard.

Une exposition intéressante et très fréquentée est celle des œuvres de Raffet, dont on ne peut comprendre l'immense valeur qu'en voyant ainsi groupées les principales productions. Rien de plus amusant qu'une promenade à travers ces chefs-d'œuvre qui nous édifient sur toute une époque. Nous avons vu parmi les visiteurs un grand nombre de militaires.

Une autre exposition qui attirera tout Paris et qui sera une distraction d'ordre supérieur pour les hôtes nombreux que Paris compte toujours en juin et en juillet, c'est l'exposition des portraits des écrivains et journalistes du siècle, dont a eu l'idée notre confrère Georges Niel, de l'association des journalistes parisiens. Cette exposition très curieuse, dont je reparlerai, sera inaugurée cette après-

midi. Les recettes seront versées dans la caisse de secours des journalistes. Il me tarde de savoir si cette exposition intéressante donnera d'aussi beaux résultats que l'obstruction du Bois de Boulogne appelée fête des Fleurs.

×

Les théâtres restent au grand calme. C'est à peine si deux petites scènes ont essayé de renouveler leurs affiches. Les Folies-Dramatiques et les Bouffes ont repris deux pantomimes. Je doute que les amateurs de ce genre ennuyeux soient assez nombreux pour remplir longtemps ces deux salles.

DANGEAU.

VARIÉTÉS

Après la mort de la Terre (1)

Dans notre « étude en six chapitres » sur cette question non dépourvue d'intérêt : *Comment arrivera la fin du monde*, nous avons conclu que dans dix millions d'années environ, si notre planète n'est pas morte d'accident, elle s'éteindra de vieillesse, l'atmosphère qui entretient sa vie ayant perdu l'élément le plus essentiel de cette vie, la vapeur d'eau, et le froid ayant réduit la surface entière du globe au climat glacial et mortel des altitudes supérieures.

Nous avons vu aussi que, longtemps après, dans vingt, trente millions d'années ou davantage — mais avant cent millions d'années — le Soleil sera éteint.

Tout cela passera comme un jour.

Si la Terre conservait assez longtemps ses éléments de vitalité, comme Jupiter, par exemple, elle ne mourrait que par l'extinction du Soleil même.

La chaleur solaire est due à deux sources principales, la condensation de la nébuleuse primitive et la chute des météores. La première cause a produit, d'après les calculs les mieux établis de la thermodynamique, une chaleur surpassant de dix-huit millions de fois celle que le Soleil rayonne par an, en supposant que la nébuleuse primitive ait été froide, ce que rien ne prouve. Il est donc certain que la température solaire produite par cette condensation surpassait de beaucoup celle que nous venons d'exprimer. En continuant de se condenser, le Soleil peut rayonner sans rien perdre pendant des siècles et des siècles.

La chaleur émise à chaque seconde par le Soleil est égale à celle qui résulterait de la combustion de onze quadrillions six cent mille milliards de tonnes de houille brûlant ensemble ! La Terre n'arrête au passage que la demi-milliardième partie de ce rayonnement, et ce demi-milliardième suffit pour entretenir l'immense feu de la vie terrestre tout entière. Sur 67 millions de rayons de lumière et de chaleur que le Soleil envoie dans l'espace, un seul est reçu et utilisé par les planètes.

Eh bien ! pour conserver cette source de chaleur, il suffirait que le globe solaire continuât de se condenser de telle sorte que son diamètre ne diminuât que de 77 mètres par an, soit d'un kilomètre en 13 ans. Cette contraction serait si lente, qu'elle serait tout à fait imperceptible à l'observation : il faudrait 9,500 ans pour réduire le diamètre d'une seule seconde d'arc !

Si même le Soleil était encore actuellement gazeux, sa chaleur, loin de diminuer ou même de rester stationnaire, s'accroîtrait encore par la contraction seule, car si un corps gazeux se condense, d'une part, en se refroidissant ; d'autre part, la chaleur engendrée par la contraction est plus que suffisante pour empêcher la température de s'abaisser, et la chaleur augmente jusqu'à ce que la condensation commence sous forme liquide. Le Soleil semble arrivé à ce point.

La condensation du globe solaire, dont la densité n'est encore que le quart de celle du globe terrestre, peut donc à elle seule entretenir pendant bien des siècles (au moins dix millions d'années) la chaleur et la lumière de l'astre radieux. Mais nous venons de parler d'une seconde source d'entretien de cette température : la chute des météores. Il tombe sur la Terre 146 milliards d'étoiles filantes par an. Il en tombe incomparablement plus sur le Soleil, à cause de son attraction prépondérante. S'il en recevait par an environ la centième partie de la masse de la Terre, cette chute suffirait pour entre-

(1) *L'Astronomie*, Revue mensuelle, numéro de juin 1893, par Camille Flammarion.

tenir son rayonnement, non point par la combustion de ces météores, car si le Soleil se consumait lui-même, il n'aurait pas duré plus de six mille ans, mais par la transformation en chaleur du mouvement subitement arrêté, et égal à 650,000 dans la dernière seconde de chute, tant l'attraction solaire est intense.

La Terre, tombant sur le Soleil, entretiendrait pendant 95 ans la dépense actuelle d'énergie du Soleil ;

Vénus, pendant 84 ans ;
Mercure, pendant 7 ans ;
Mars, pendant 13 ans ;
Jupiter, pendant 32,254 ans ;
Saturne, pendant 9,652 ans ;
Uranus, pendant 1,610 ans ;
Et Neptune, pendant 1,890 ans.

C'est-à-dire que la chute de toutes les planètes dans le Soleil produirait assez de chaleur pour entretenir sa production pendant près de 46,000 ans.

Il est donc certain que la chute des météores ajoute une longue durée à l'entretien de la chaleur solaire. Un 33 millionième de la masse solaire ajouté chaque année suffirait pour compenser la perte, et la moitié seulement si on admettait que la condensation ait une part égale à celle de la chute des météores dans l'entretien de la chaleur solaire ; il faudrait des siècles pour que les astronomes s'en aperçussent par l'accélération des révolutions planétaires.

Nous pouvons donc admettre, au minimum, vingt millions d'années à l'avenir solaire par ces deux causes seules. Et cette durée ne peut qu'être augmentée par la réserve des causes inconnues, sans même songer à la rencontre d'un essaim météorique.

Le Soleil restera donc le dernier vivant de son système, le dernier animé du feu vital.

Mais lui aussi s'éteindra. Après avoir si longtemps versé sur ses filles célestes les rayons vivificateurs de sa lumière, il verra ses taches augmenter en nombre et en étendue, sa brillante photosphère se ternir, et sa surface, jadis étincelante, s'assombrir et se figer. Un énorme boulet rouge remplacera dans l'espace l'éblouissant foyer des mondes disparus.

Longtemps l'astre énorme conservera à sa surface une température élevée et une sorte d'atmosphère phosphorescente ; son sol vierge donnera peut-être naissance à des flores merveilleuses, à des faunes inconnues, à des êtres absolument différents en organisation de tous ceux qui se seront succédé sur les mondes de son système, éclairés par la lumière stellaire et par des effluves électriques formant une sorte d'atmosphère autour de l'antique foyer.

Pour lui aussi, la dernière fin arrivera, et l'heure sonnera à l'horloge éternelle des destinées, où le système solaire tout entier sera rayé du livre de vie. Et successivement toutes les étoiles, dont chacune est un soleil, tous les systèmes solaires, tous les mondes auront le même sort : et pourtant l'univers continuera d'exister comme aujourd'hui !

La science mathématique nous dit : « Le système solaire ne paraît plus posséder actuellement que la 454^e partie de l'énergie transformable qu'il avait lorsqu'il était à l'état de nébuleuse. Bien que ce résidu constitue encore un approvisionnement dont l'énormité confond notre imagination, il sera un jour dépensé aussi. Plus tard, la transformation sera accomplie pour l'univers entier, et il finira par s'établir un équilibre général de température comme de pression.

« L'énergie ne sera plus alors susceptible de transformation. Ce sera non pas le néant, mot vide de sens, non pas l'immobilité proprement dite, puisque la même somme d'énergie existera toujours sous forme de mouvements atomiques, mais l'absence de tout mouvement sensible, de toute différence et de toute tendance, c'est-à-dire la mort absolue. »

Voilà ce que dit notre science mathématique actuelle.

L'observation établit, en effet, que, d'une part, la quantité de matière reste constante, que d'autre part, la quantité de force ou d'énergie reste aussi constante, à travers toutes les transformations des corps et des positions, mais que l'univers tend à un état d'équilibre, à l'état de chaleur uniformément répartie. La chaleur du Soleil et de tous les astres paraît due à la transformation des mouvements initiaux, aux chocs des molécules, et la chaleur actuelle provenant de cette transformation de

mouvement rayonne constamment dans l'espace, ce qui durera jusqu'à ce que tous les astres soient refroidis à la température de l'espace même. Si nous considérons nos sciences actuelles, la mécanique, la physique et les mathématiques, comme valables, et si nous admettons la permanence des lois qui régissent aujourd'hui la nature et le raisonnement, tel est le sort réservé à l'univers.

(A suivre)

CAMILLE FLAMMARION.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire et défenseur
2, rue du Tribunal, Monaco

Aux termes d'un contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le trente avril mil huit cent quatre-vingt-treize, enregistré, monsieur Jean MÉDECIN, propriétaire, et madame Juliette BOERI-ROVÈRE, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ayant élu domicile en l'étude dudit M^e Valentin, a acquis de : 1^o monsieur François-Edmond BLANC, propriétaire, maire de la Celle-Saint-Cloud, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise); 2^o et monsieur Constantin-Vincent-Marie prince RADZIWILL, duc d'Olika, Nieswicz, Dubinki et Birze, propriétaire, et madame Marie-Louise-Antoinette-Sophie BLANC, princesse RADZIWILL, son épouse, demeurant ensemble en leur château d'Ermenonville (Oise), et pour lesquels domicile est élu en la même étude, un lot de terrain situé à Monaco, quartier de Monte Carlo, d'une superficie de cent soixante-six mètres carrés, porté au plan cadastral sous partie du numéro 166 de la section D, et confinant : de l'est, à monsieur le docteur Colignon; de l'ouest au terrain restant appartenir aux vendeurs, et du nord à un terrain acquis par monsieur et madame Médecin de monsieur Edmond Blanc, aux termes d'un contrat reçu par M^e Valentin, notaire soussigné, le trente avril mil huit cent quatre-vingt-treize.

Cette vente a été faite au prix de seize mille six cents francs.

Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble susdésigné des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur ledit immeuble.

Monaco, le 13 juin 1893.

Pour extrait : L. VALENTIN

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire et défenseur
rue du Tribunal, 2, Monaco

Aux termes d'un contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le trente avril mil huit cent quatre-vingt-treize, enregistré, monsieur Jean MÉDECIN, propriétaire, et madame Juliette BOERI-ROVÈRE, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ayant élu domicile en l'étude dudit M^e Valentin, ont acquis de monsieur François-Edmond BLANC, propriétaire, maire de la Celle-Saint-Cloud, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise), et pour lequel domicile est élu en la même étude; un lot de terrain situé à Monaco, quartier de Monte Carlo, d'une superficie de deux cent soixante-deux mètres carrés dix centièmes, porté au plan cadastral sous partie du numéro 166 de la section D, confrontant : de l'est, à monsieur le docteur Colignon; du nord et d'ouest, au surplus de la propriété de monsieur Blanc, vendeur, et du midi à un terrain appartenant indivisément au vendeur et à madame la princesse Radziwill et acquis par monsieur et madame MÉDECIN, suivant contrat reçu par M^e Valentin, notaire soussigné, le trente avril mil huit cent quatre-vingt-treize.

Cette vente a été faite au prix de vingt-six mille deux cent dix francs.

Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble susdésigné des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 13 juin 1893.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco

VENTE VOLONTAIRE

Le mardi vingt juin courant, à neuf heures du matin et jours suivants, s'il y a lieu, dans la salle de vente Gindre, sise à Monaco, boulevard Charles III, n^o 2, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux

enchères publiques de meubles et objets mobiliers, tels que : lits en bois, sommiers, lampes suspension, chaises diverses, banquettes, bascules avec poids, appareils téléphoniques, porte-fleurs, vases à fleurs, assiettes diverses, saladiers, sucriers, compotiers, tasses à café, soucoupes, verrerie, fourneaux, etc.

Au comptant et 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier : Charles TOBON.

A VENDRE DE SUITE

DANS DES CONDITIONS UNIQUES

- 1^o Un tour à pédale;
- 2^o Un tour avec support fonte;
- 3^o Une frappeuse de persiennes à l'américaine;
- 4^o Une machine à mortaise.

S'adresser sur place, maison de la Tour, rue du Portier, à Monte Carlo.

MM. Théophile et Lucien BELLANDO DE CASTRO et famille remercient les personnes qui ont bien voulu s'associer à leur douleur en assistant aux obsèques de

Madame Théodore BELLANDO DE CASTRO

leur vénérable mère et grand'mère, et prient celles qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de vouloir bien excuser un oubli involontaire en cette douloureuse circonstance.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 5 au 11 juin 1893

BRINDISI, yacht à vap.,	Marchesa, angl., c. Dimmick,	passagers.
SAINT-TROPEZ,	b. Figaro, fr., c. Musso,	sable.
ID.	b. Indus, fr., c. Albert,	id.
ID.	b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, fr. c., Davin,	id.
ID.	b. Elisa, fr., c. Roux,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
CANNES, b. Bon-Pêcheur,	fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Marie, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Conte,	id.
ID.	b. Jeune-Claire, fr., c. Aune,	id.
ID.	b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
NICE, vapeur, Vent-Debout,	fr., c. Lambert.	passagers.

Départs du 5 au 11 juin

MARSEILLE, yacht à vapeur,	Marchesa, angl., c. Dimmick,	passagers.
SAINT-TROPEZ, b. Figaro,	fr., c. Musso,	sur lest.
ID.	b. Indus, fr., c. Albert,	id.
ID.	b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	id.
ID.	b. Elisa, fr., c. Roux,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
CANNES, b. Bon-Pêcheur,	fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Marie, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Conte,	id.
ID.	b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
ID.	b. Jeune-Claire, fr., c. Aune,	id.
NICE, vapeur, Vent-Debout,	fr., c. Lambert.	passagers.

En vente à l'Imprimerie de Monaco:

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO
POUR 1893

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE
CODE DE COMMERCE
CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

Madame DAVOIGNEAU-DONAT

Médaille d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers, 1885; de Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS, SOUVENIRS DE MONTE CARLO
BIJOUTERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, LINGERIE, PARAPLUIES
OMBRELLES, CANNES, ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

Articles de voyage

Maison recommandée — On parle toutes les langues.

Avec le troisième fascicule, le Figaro-Salon revient aux Champs-Élysées. Grâce à la perfection des procédés de MM. Boussod, Valadon et C^o, grâce à cette innovation des tirages en tons variés, cette publication a atteint un tel succès que les deux premiers fascicules sont presque entièrement épuisés. Dans ce troisième, une admirable gravure en couleurs, d'une fraîcheur et d'un éclat sans pareil, le portrait de Madame Sarah-Bernhardt en Cléopâtre par le maître peintre Georges Clairin. A citer d'une façon toute spéciale le Napoléon pendant la campagne de France, de François Flameng; le Kléber à Saint-Jean-d'Acre, de Sergent; les Grenadiers de la Garde à Essling, de Cormon. Ces trois tableaux sont d'une facture et d'un rendu tout à part, mais la composition surtout sera pour émouvoir quiconque est patriote. Les toiles qui encadrent celles-ci, paysannes, mondaines, religieuses, pittoresques, sont dignes de leur faire cortège, et la liste en est à soi seule assez alléchante pour qu'il n'y ait besoin d'aucun commentaire.

Prix du fascicule : 2 francs.

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^o vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2^o vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1893

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Jun	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)									
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
5	764.2	764.3	763.7	763.5	763.3	21.2	24.4	25.2	24.5	21.2	49.2	Calme, S, S O léger	Beau		
6	60.7	60.5	60.7	62.2	62.4	21.2	22.6	20.2	17.2	17.4	62.2	E, N E modéré	Beau, couvert, pluie		
7	62.5	62.6	62.3	61.7	61.8	22.2	23.5	25.2	24.5	20.2	47.2	S, S O modéré	Beau		
8	63.2	63.3	63.2	62.8	63.2	21.5	23.2	23.7	22.2	19.4	68.2	Calme	id.		
9	63.5	63.7	63.6	63.2	63.2	22.2	24.2	25.2	22.2	20.2	71.2	S, S O léger	Beau, un peu nuageux		
10	63.2	63.2	62.5	62.2	62.5	22.2	23.2	22.5	23.2	20.2	78.2	id.	Beau		
11	62.5	62.2	61.2	60.3	60.2	22.2	23.5	23.2	23.2	20.5	80.2	S, S O modéré	Beau, un peu nuageux		
DATES		5	6	7	8	9	10	11							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	26.2	23.2	26.7	24.2	25.2	25.2	25.2	25.2					
		Minima	18.2	16.2	17.5	18.2	18.2	18.2	18.5	18.5					
												Pluie tombée : 5 ^{mm} 4			